

Les Yeux

N°134 AOÛT 2022

REVUE TRIMESTRIELLE DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS
DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

DE SON MAÎTRE

La fête des chiens Guides

LE CHIEN GUIDE
EST
REMI
GRATUITEMENT

ACTUALITÉS

La Fête des Chiens Guides
est de retour fin septembre !

DOSSIER

50 ans : une année riche
en événements !

RENCONTRE

Dis, comment tu fais ?

LES 24 ET 25
SEPTEMBRE
2022

JOURNÉES
PORTES OUVERTES

dans toutes les associations
de chiens guides

Découvrez le
programme sur
lafetedeschiensguides.fr



Les chiens
guides
d'aveugles | **50**
ANS



Le mot du Président

50 ans d'existence ! Les chiens guides se retrouvent pour fêter cet anniversaire exceptionnel, qui s'accompagne de mesures exceptionnelles !

350 personnes issues de notre grande chaîne de solidarité, venues de toute la France, se sont donné rendez-vous à Lyon pour notre 5^{ème} congrès national, avec la présence de 50 maîtres de chiens guides et leurs fidèles compagnons à leurs côtés, tous acteurs de notre CAUSE. L'occasion de rappeler que si « *seul on va plus vite, ensemble nous irons toujours plus loin.* »

Un événement pour cette célébration, la sortie d'un livre, pour laisser une trace tangible de nos actions et mettre à l'honneur celles et ceux qui agissent dans l'ombre quotidiennement afin que toute cette solidarité, devenue notre marque de fabrique,

soit possible. Je vous invite à découvrir « *Chien guide, la prunelle de mes yeux* », un ouvrage qui deviendra à coup sûr votre nouveau livre de chevet.

Nous souhaitons également marquer cette année des 50 ans par un engagement fort pour l'avenir et envoyer un signal d'appartenance de l'ensemble de notre réseau, avec la création d'un nouveau label « Chiens Guides France ». Véritable gage de qualité, de confiance et d'engagement, il deviendra notre nouvel étendard pour tous nous rassembler et nous représenter.

En 2022, célébrons et portons haut et fort nos 50 ans d'engagement et continuons de rendre tous les chemins accessibles.



Paul Charles,
Président de la
Fédération
Française des
Associations de
Chiens guides
d'aveugles (FFAC)



FFAC Affiliée
à la Fédération
Internationale

Sommaire



ACTUALITÉS

La Fête des Chiens Guides est de retour fin septembre ! p.3

DOSSIER

50 ans : une année riche en événements ! p.4

Retour sur la 5^{ème} édition du congrès national du chien guide ! p.6

Chiens Guides France, le nouveau label gage de qualité et d'engagement qui rassemble l'ensemble du réseau ! p.7

RENCONTRE

Dis, comment tu fais ? p.8

LES CHIENS GUIDES EN RÉGION

IKEA s'engage pour la déficience visuelle ! p.10

5 jeunes bénéficiaires à la Fondation Gaillanne ! p.10

LA FFAC ET VOUS

Les mots des donateurs p.11



P.J. : Courrier du Président, bulletin de soutien et enveloppe retour.

Pour tout renseignement sur un article de la revue, adressez-vous au secrétariat de la FFAC au : 01 44 64 89 89.

Toute reproduction totale ou partielle d'un article ou d'une illustration doit être soumise à l'approbation préalable de la Direction de la Rédaction (même numéro que ci-dessus).

FFAC - Siège : 71, rue de Bagnolet - 75020 Paris - Tél. : 01 44 64 89 89 - Président : Paul Charles - Date de parution : Août 2022 - Directeur de la publication : Paul Charles • Maquette : GRAND M - 108, Boulevard de Ménilmontant - 75020 Paris • Imprimeur : ASAP DIFFUSION - Zone des Roitelières - 44330 Le Pallet • Comité de rédaction : S. Benaziz • A. Blanchin • M. Burson • Y. De Sousa • L. Garignon • C. Giraud • L. Lansmarie • D. Platey • A. Viot.
N° CPPAP : 1224H85774 - ISSN 0997-9700
Tirage : 71736 exemplaires.



La Fête des Chiens Guides est de retour fin septembre !

Cet événement est l'occasion pour les associations affiliées à la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles de rouvrir leurs portes à tous les publics afin de présenter leurs activités et la chaîne de solidarité que mobilise la cause des chiens guides.

C'est ainsi que 14 centres d'éducation de chiens guides sur tout le territoire national ouvriront leurs portes les samedi 24 et/ou dimanche 25 septembre 2022 et proposeront aux visiteurs de découvrir leurs missions et leurs actions, le tout rythmé par diverses animations :

- Des démonstrations sur l'éducation des chiens guides.
- Des informations de sensibilisation sur le handicap visuel.
- Des animations ludiques de mises en situation : se déplacer avec un chien guide, participer à des ateliers sportifs les yeux bandés, etc.
- Des tombolas avec des lots à gagner.
- Et bien d'autres animations encore !

Pour l'occasion, le site internet de l'événement a été repensé ! Il permet désormais de se géolocaliser afin de proposer la journée portes ouvertes de l'association la plus proche de chez soi. De plus, les programmes proposés par chaque association sont également disponibles. Quoi de mieux pour planifier sa visite ? Le site propose toujours des jeux en ligne, de découvrir l'ensemble du réseau chien guide et de consulter des témoignages et retours d'expériences en vidéo.

Pour découvrir par vous-même, rendez-vous sur : lafetedeschiensguides.fr

Cette année, les associations participantes sont : l'Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est à Misérieux ; les Chiens Guides d'aveugles du Centre-Ouest, à Limoges et à Lezoux ; les Chiens Guides de l'Est, à Woippy et à Cernay ; les Chiens Guides Grand Sud-Ouest à Toulouse ; les Chiens Guides Grand Sud-Ouest - Aliénor Bordeaux à Mérignac ; l'Association Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest, à Angers et à Pont-Scorff ; l'École de Chiens Guides pour Aveugles et Malvoyants de Paris ; les Chiens Guides d'Aveugles d'Île-de-France à Coubert ; les Chiens Guides d'Aveugles Centres Paul Corteville à Honguemare-Guenouville ; les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse à Lançon-Provence et la Fondation Frédéric Gaillanne à l'Isle-sur-la-Sorgue.



LE CHIEN GUIDE LA PRUNELLE DE MES YEUX



1€
REVERSE
À LA FFAAC



Les chiens guides
d'aveugles **50**
ANS

À l'occasion de son 50^{ème} anniversaire, la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) édite un livre documentaire : *Le Chien guide, la prunelle de mes yeux*, qui est paru en librairie le 26 août aux Éditions Delachaux et Niestlé.

Cet ouvrage met à l'honneur ces compagnons hors pair, aides inestimables aux déplacements en toute sécurité mais aussi aux liens sociaux ou à l'inhibition des barrières liées au handicap. Il retrace le parcours de ces chiens d'exception (naissance, pré-éducation, éducation, vie active et retraite), leurs aptitudes, leur attribution, et donne égale-

ment des informations pour comprendre comment faire une demande de chien guide ou comment proposer sa candidature pour devenir famille d'accueil.

Au fil des pages, vous pourrez y découvrir de nombreux témoignages poignants illustrés à l'aquarelle, d'éducateurs, de familles d'accueil et de maîtres de chiens guides.

50 ans :
une année riche
en événements !

*Sortie du livre
" Le Chien guide,
la prunelle
de mes yeux "*



Certaines informations clés sont également mises en lumière grâce à des infographies didactiques dessinées à la main, telles que les grandes étapes de la vie du chien guide ou bien encore le parcours pour pouvoir en obtenir un.

Ce livre est un véritable hommage à la chaîne de solidarité mise en place autour de ces compagnons de route et qui inclut les familles d'accueil, les moniteurs et éducateurs, les salariés travaillant dans les différentes associations, les bénévoles, les mécènes et donateurs.

Ces différents acteurs de notre réseau sont d'ailleurs aussi représentés à travers des photographies touchantes de complicité à découvrir au fur et à mesure de la lecture.

Depuis la création de la FFAC (en 1972), ce sont plus de 6 000 chiens guides qui ont pu être remis à des personnes aveugles et malvoyantes en France par les associations affiliées.

Les histoires qui ont marqué ces 50 dernières années y sont ici contées, mettant en évidence les combats menés et les avancées réalisées jusqu'à aujourd'hui.

Le livre est accessible grâce à une version audio et à une version numérique descriptive.

Il est en vente dans toutes les librairies et également sur les plateformes en ligne.

- Illustration de Pierre-Marie et son chien guide. | ©Lison Bernet – tiré de l'ouvrage *Le Chien guide* © Delachaux et Niestlé.



À l'occasion du 50^e anniversaire de la FFAC, La Poste a souhaité émettre cette année un timbre ainsi qu'un souvenir philatélique à l'effigie des chiens guides d'aveugles. D'une valeur faciale de 1,16€, il met en avant l'équipe unique composée du maître de chien guide et de son chien.

Une cérémonie de présentation du timbre se tiendra le vendredi 23 septembre de 10h à 12h30 à Paris, au sein de la boutique « Le Carré d'Encre », boutique unique en France dédiée à la philatélie et à la correspondance.

Les timbres sont vendus au Carré d'Encre, la boutique du Timbre et de l'Écrit, 13 bis rue des Mathurins, 75009 Paris, dans certains bureaux de poste, par abonnement, sur les catalogues de Philaposte, par correspondance auprès du Service Clients Commercial de Philaposte, par téléphone au 05 53 03 19 26, par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr et sur le site Internet www.laposte.fr



Retour sur la 5^{ème} édition *du Congrès National du Chien guide !*

La FFAC a réuni l'ensemble de son réseau lors de son Congrès National du Chien Guide qui s'est déroulé du 8 au 10 juin 2022, à Lyon. Cet événement fédérateur a été l'occasion de faire un état des lieux des 50 ans de combats menés par la FFAC et ses associations affiliées.

350 acteurs de notre réseau, salariés, bénévoles, maîtres de chiens guides, personnalités politiques, venus de toute la France se sont retrouvés autour d'une volonté commune : **faire progresser la cause du chien guide en France.**

Les 3 jours du congrès ont permis à chacun d'entre eux de participer à différents moments de partages collectifs :

- Deux plénières d'informations destinées à mettre en lumière la cause du chien guide en France en présence, pour l'une d'entre elles, de Carole Guéchi, Déléguée ministérielle à l'Accessibilité au Ministère de la Transition écologique.
- Des ateliers sportifs sous bandeau organisés en collaboration avec nos partenaires de la Fédération Omnisports des ASPTT, l'AVH et Voir Ensemble : *show down*, cardio danse, tir à la carabine laser, tandem, sophrologie, marche nordique, *shadow boxing*.

- Des ateliers thématiques sur des travaux menés par notre réseau : la motivation du chien guide dans la pré-éducation et l'éducation, l'utilisation des nouvelles technologies comme l'aide au handicap, l'inclusion du chien guide et ses bénéficiaires, une rétrospective des travaux de Canidea* ou encore la remise de chiens guides à de jeunes enfants.
- Des stands associatifs dans un Village des Associations - animation inédite sur le Congrès - ayant permis à toutes les associations membres de se rencontrer et d'échanger entre elles sur leurs actualités, sur une spécificité de leur structure ou sur un projet.

À l'issue du Congrès, le prochain rendez-vous a été donné dans 3 ans dans la ville de Nice !

* CANIDEA : Confédération française des organisations de chiens d'aide à la personne



► Salle où se sont tenues les plénières.



► Atelier de *shadow boxing* sous bandeau.



Chiens Guides France, le nouveau label gage de qualité et d'engagement qui rassemble l'ensemble du réseau !

Parce que nous partageons la même mission, la même vision éthique de nos métiers, le même degré d'exigence dans l'éducation, le bien-être de nos chiens et l'accompagnement de leurs maîtres aveugles ou malvoyants, nos 10 associations régionales indépendantes, nos deux associations nationales et notre fédération créent un nouveau label de communication national : **Chiens Guides France**.

Que nous soyons maîtres de chiens guides, éducateurs, salariés, bénévoles, donateurs, nous composons une **grande communauté solidaire, engagée en faveur d'une société plus inclusive et solidaire**.

Ensemble, nous composons une chaîne d'expertise capable de donner naissance aux futurs chiens guides, de les faire grandir et de les éduquer, dans le but de les remettre gratuitement aux personnes aveugles ou malvoyantes qui en font la demande. Nous nous engageons à accompagner ces dernières, tout au long de leur parcours, aux côtés de leurs chiens guides.

Notre réseau couvre tout le territoire français, pour que toute personne déficiente visuelle, quel que soit son lieu de résidence, puisse recevoir un chien guide et être accompagnée dans sa démarche.

Notre réseau s'unit autour d'une identité partagée



À quoi s'engagent les associations membres du réseau Chiens Guides France ?

- ◆ Des éducatrices et des éducateurs diplômés.
- ◆ Un travail de plaidoyer pour défendre les droits des personnes déficientes visuelles et de leurs chiens guides, et notamment le libre accès aux lieux publics.
- ◆ Une mission réalisée dans le plus grand respect des chiens depuis leur naissance jusqu'à leur retraite.
- ◆ Un accompagnement gratuit, personnalisé et sur le long terme des maîtres et maîtresses de chiens guides.
- ◆ Plus d'informations sur www.chiensguidesfrance.fr

Dis, comment tu fais ?

Qu'est-ce qui ressemble plus à une boîte de conserve qu'une autre boîte de conserve ? Et comment éviter d'ouvrir une boîte d'ananas lorsque l'on veut accompagner son plat de petits pois ? Comment se vêtir harmonieusement lorsqu'on ne distingue pas les couleurs ? Comment se repérer dans une ville lorsqu'on ne peut lire ni le plan ni les noms des rues ? Comment différencier sa carte de crédit de sa carte Vitale ou de ses cartes de fidélité ?

Nous avons demandé aux maîtres de chiens guides leurs trucs et astuces pour mieux vivre leur handicap au quotidien. Témoignages...



Lucy



Karine



Jean-Claude



Nadine



Différencier les boîtes de conserves

Lucy : Afin de pouvoir mieux les identifier mon astuce est d'y accrocher un élastique sur lequel est clipsé un support où je colle une étiquette avec le nom de la conserve. S'il y en a plusieurs (je les achète souvent par trois petites), c'est la boîte du dessus qui sera étiquetée.



Karine : Pour différencier les conserves, ou plutôt les bocaux dans mon cas, j'utilise l'application Seeing AI qui décrit le monde environnant et qui me donne une partie des informations mais pas toutes. Pour les dates de péremption, j'ai généralement recours à un tiers par le biais de l'application mobile Be My Eyes : grâce à un appel vidéo en direct, des bénévoles fournissent aux utilisateurs aveugles et malvoyants une assistance visuelle. Je peux ainsi connaître toutes les informations dont j'ai besoin.

«
...grâce à un appel vidéo en direct, des bénévoles fournissent aux utilisateurs aveugles et malvoyants une assistance visuelle.
»

Connaître les couleurs

Lucy : J'utilise un petit outil qui s'appelle le Colorino, c'est un détecteur de couleur parlant qui va aussi reconnaître l'intensité lumineuse. Il suffit de positionner le Colorino sur n'importe quelle surface et il va indiquer la couleur et son intensité à voix haute. Autre astuce, il peut m'arriver de faire des repères sur les étiquettes, par exemple en coupant un coin.

Karine : Selon moi, pour assortir les couleurs, il faut d'abord apprendre ce qui va avec quoi. Ce qui est une situation assez complexe qui nous oblige à nous baser sur la confiance en un tiers, sachant que les tiers ne sont pas forcément d'accord entre eux !

«
Selon moi, pour assortir les couleurs, il faut d'abord apprendre ce qui va avec quoi.
»



© Florimont

Se repérer

“
Je me base également beaucoup sur les conseils donnés par les instructrices de locomotion...
 ”

Jean-Claude : En ce qui concerne les noms de rue, certains téléphones mobiles conçus pour les personnes déficientes visuelles possèdent l'option "Où suis-je" par le chiffre 5 (qui a toujours un repère tactile). Je me base également beaucoup sur les conseils donnés par les instructrices de locomotion, elles nous donnent des repères pratiques, qu'il appartient à chaque personne déficiente visuelle de retenir...

Karine : Pour me déplacer, j'utilise les applications mobiles Blindsquare et/ou Soundscape qui énoncent le nom des rues et autres points d'intérêt que nous pouvons enregistrer nous-mêmes. À la plage, je les utilise par exemple pour retrouver ma serviette en mettant mon téléphone dans une pochette étanche pour aller nager.

Différencier les cartes en tous genres



Karine : C'est un vrai casse-tête de parvenir à identifier les cartes de format cartes de crédit. La carte Vitale comporte un V en braille ce qui est pratique, mais par exemple ma carte bleue ressemble à ma carte de transport ! La solution que j'ai trouvée est de les ranger dans des compartiments spécifiques de ma banane, ce qui exige bien sûr que je m'en rappelle. On peut y mettre des repères : étiquettes, gommettes, scotch, surtout pour déterminer le sens des cartes des chambres d'hôtel....

Nadine : Si l'intelligence artificielle permet de fournir des solutions adaptées, l'accessibilité n'est pas toujours au rendez-vous. Par exemple, dans un commerce, au moment de payer, on m'a tendu un terminal de carte bleue tactile et non vocalisé. Impossible de donner mon code au commerçant.

LES CHIENS GUIDES EN RÉGION

IKEA s'engage pour la déficience visuelle !

Depuis quelques années, nombreuses sont les entreprises à s'engager dans une stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Au-delà d'un effet « de mode », celle-ci permet à l'organisation de formaliser ses engagements existants et à venir, en matière de développement durable, c'est-à-dire sur les champs environnementaux, économiques et sociaux.

Engagée pour la diversité et l'inclusion, l'enseigne IKEA a signé un accord cadre afin de porter une mission Handicap au sein de ses magasins français.

C'est dans le cadre de cette démarche que nous avons pu intervenir auprès du magasin IKEA de Saint-Etienne et co-construire des ateliers à destination de leurs collaborateurs, comme de leurs clients, pour aborder les notions de déficience visuelle et d'accessibilité.

Cette action, qui s'inscrit tout au long de l'année 2022 –et pas uniquement lors de la semaine du handicap– comprend 12 interventions autour de la déficience visuelle en collaboration avec la médecine du travail et la MDPH.

Pour les deux porteurs de projets au sein du magasin, ces actions « installent la connaissance et empêchent



les préjugés de s'installer ». Elle permet à chaque salarié de prendre sa place et d'oser éventuellement se déclarer en tant que personne handicapée ; et à l'entreprise d'aménager les postes de travail en conséquence.

Une initiative que nous poursuivons dans les magasins IKEA du territoire où l'Association des Chiens Guides de Lyon et du Centre-Est est présente, mais qui peut se décliner également partout en France !



● ● FONDATION
● ● FRÉDÉRIC
● ● GAILLANNE
DES CHIENS GUIDES
POUR LES ENFANTS AVEUGLES

5 jeunes bénéficiaires à la Fondation Gaillanne !

La Fondation Frédéric Gaillanne a accueilli sa première classe de remise de l'année 2022 du 10 au 29 avril derniers. À cette occasion, 5 enfants ont approfondi leurs compétences en locomotion et ont appris à s'occuper de leurs futurs chiens guides. Trois semaines riches en émotions et en partages pour Alessio (Italie), Gaspard (Pernes Les Fontaines – 84), Noémie (Luxembourg), Auréline (Bellegarde – 30) et Lyana (Tours – 37) !

Nos jeunes bénéficiaires ont réalisé leur rentrée scolaire avec leurs nouveaux guides à quatre pattes. Les chiens guides les accompagneront désormais dans tous leurs déplacements, que ce soit lors des cours, des activités sportives, des sorties et des voyages scolaires ou à la cantine. Une vraie révolution dans leurs vies, dans celles de leurs établissements mais aussi dans celles de leurs camarades de classe ! La prochaine classe de remise aura lieu en octobre 2022.



*Tous unis dans la
Fédération Française
des Associations de Chiens
guides d'aveugles.*



Pour plus d'information,
contactez Mame Seck ou
Alice Larivière : **service
relations donateurs**
Tél : 01 44 64 89 89
ou 01 44 64 88 61

Je vous écris ce petit mot car l'action de la Fédération me touche. Le soutien indéfectible que vous apportez à tous ces gens aveugles et malvoyants, la formation de ces merveilleux chiens pour qu'ils puissent guider les personnes déficientes visuelles sont des missions auxquelles je suis fière d'apporter mon soutien. Combien de temps faut-il pour former un chien guide ? Félicitations à vos équipes.

Mauricette T.

Chère Madame,

Nous vous remercions pour vos encouragements et votre don. Les donateurs, les bénévoles et les salariés forment une véritable chaîne humaine : leur but est de rendre leur autonomie complète aux personnes atteintes de malvoyance ou de cécité. Former un chien demande environ 18 mois. Il doit savoir répondre à une cinquantaine d'ordres qui lui sont enseignés. Après avoir obtenu son certificat d'aptitude au guidage, le chien guide est remis gratuitement à une personne malvoyante ou non-voyante !

Merci de votre soutien.

Mame SECK



**Les chiens
guides
d'aveugles**

Fédération Française des Associations
de Chiens guides d'aveugles FFAC

71 rue de Bagnole - 75020 PARIS
Tél : 01 44 64 89 89

www.chiensguides.fr

E-mail : federation@chiensguides.fr



Association sans but lucratif - Loi 1901
- C.C.P. La Source 33.706.50 R - Reconnue
d'Utilité Publique par Décret du 26.08.81

• Nous appliquons la réglementation sur la protection des données (RGPD).
• À cette occasion, les règles relatives à vos données personnelles sont en vigueur :

- Pouvoir consulter à tout moment les données en notre possession vous concernant.
- Fournir des informations sur les données que nous recueillons et la façon dont nous les utilisons.

• La FFAC a toujours apporté une attention particulière à la sécurisation et l'utilisation des données. Sachez que vos droits, notamment de suppression des données vous concernant, sont applicables.



La FFAC et les Associations fédérées ne font ni démarchage téléphonique ni vente à domicile (calendriers, cartes de parrainage, dons, etc.).
L'UNADEV ne fait pas partie de la FFAC et n'est pas une École de chiens guides.



La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) ne vit et n'agit que grâce à la générosité du public, grâce aux dons et legs qu'elle reçoit, GRÂCE À VOUS. ↓ AIDEZ-NOUS ! ↓



Les chiens guides d'aveugles

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC
71, rue de Bagnole - 75020 PARIS - Tél : 01 44 64 89 89 - Fax : 01 44 64 89 80

Bon de Soutien

(À retourner à : FFAC,
71 rue de Bagnole 75020 Paris)



Oui, pour élever, éduquer et offrir plus de chiens guides aux personnes déficientes visuelles, je fais un don de :

25 € 50 € 100 € 200 €

À ma convenance : €

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de la FFAC.

→ Je recevrai le reçu fiscal qui me permet de réduire mes impôts des deux tiers du montant de ce don et permet à la FFAC d'agir trois fois plus.

Mes coordonnées : Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :

CHIENS GUIDES FRANCE

Et si votre legs permettait plus de rencontres entre aveugles et chiens guides ?



Tom et Moby son chien guide.

Tous ensemble et dans toute la France, les Écoles de chiens guides d'aveugles et notre Fédération mettent tout en œuvre pour éduquer des chiens guides et les remettre gratuitement à des personnes aveugles ou malvoyantes.

En transmettant vos biens à l'une de nos Associations, vous participez concrètement à ces rencontres qui redonnent mobilité et autonomie aux personnes handicapées visuelles dans leur vie quotidienne.

Toutes nos Associations sont exonérées de droits de succession et utilisent donc l'intégralité de votre legs pour leurs missions.

Pour obtenir des renseignements sur le legs, demandez en toute confidentialité notre brochure gratuite avec le coupon ci-dessous ou contactez Kristel COHEN au **01 44 64 89 84** ou par mail à k.cohen@chiensguides.fr.

www.chiensguideslegs.fr



Grâce à la générosité du public nous pouvons financer nos 5 missions :

- la formation des chiens guides,
- l'accompagnement des maîtres de chiens guides,
- le retour vers l'autonomie,
- la sensibilisation des publics,
- la formation des ducateurs.



Les chiens guides d'aveugles
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC
71, rue de Bagnolet - 75020 PARIS - Tél. : 01 44 64 89 84 - Fax : 01 44 64 89 80



FONDATION FRÉDÉRIC GAILLANNE
DES CHIENS GUIDES POUR LES ENFANTS AVEUGLES

Partout en France nous agissons au plus près des personnes déficientes visuelles au quotidien.

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE - LEGS - ASSURANCE VIE



Les chiens guides d'aveugles | 50 ANS

Oui, je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs et les assurances-vie et je retourne ce coupon à : FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES - 71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS

Mlle Mme M

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :



ESSENTIEL 2021

**Continuons de rendre
tous les chemins
de vie accessibles !**

LE CHIEN GUIDE
EST
REMIS
GRATUITEMENT

www.chienguides.fr

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES
EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE-DÉCRET DU 26 AOÛT 1981



Les chiens
guides
d'aveugles

50
ANS



Paul CHARLES
Président



Je tiens néanmoins à remercier l'ensemble des personnels techniques de nos associations fédérées, pour leur travail d'éducation remarquable réalisé dans des conditions contraignantes au cours de cette année.



Chère amie, cher ami des chiens guides,
Après deux confinements au cours de l'année 2020, notre espoir était grand pour le retour à une certaine normalité pour cette année 2021.

C'était sans compter sur l'impossibilité de juguler cette pandémie au niveau mondial, malgré l'arrivée tant attendue d'un vaccin salvateur et riche en préservation de cette maladie insidieuse et mortelle pour nous tous, proches, amis et personnes en situation de handicap visuel.

La **reprise des activités** dans nos associations fédérées, s'est donc trouvée ponctuée de nouvelles vagues de covid marquées de variants plus ou moins agressifs.

La prévention de nos personnels salariés et surtout de nos bénéficiaires de chiens guides, nous a obligés à la mise en place de contrôles stricts ainsi qu'à l'application du pass sanitaire dans l'ensemble de nos établissements.

Les absences liées au contexte sanitaire ont entraîné un retard dans l'éducation de nombreux chiens guides, malgré cela **214 maîtres chiens guides ont reçu leur sésame à l'accessibilité** au cours de cette année.

Je tiens néanmoins à remercier l'ensemble des personnels techniques, de nos associations fédérées, pour leur travail d'éducation remarquable réalisé dans des conditions contraignantes au cours de cette année.

Notre grande chaîne de solidarité reste le fondement pour l'accomplissement de notre CAUSE dédiée au **soutien des personnes en situation de handicap visuel**.

J'aimerais vous dire combien cette situation que nous trouvons contraignante, est peu de chose à côté de celle qui emprisonne nos amis déficients visuels dans leur handicap permanent et que seule la remise d'un chien guide atténue leur isolement par l'esérance d'une accessibilité retrouvée.

C'est grâce à votre confiance et à vos dons que nous avons pu maintenir notre activité tout en faisant face à ce contexte difficile.

Ensemble agissons, et maintenons un regard vigilant et prévenant sur ceux qui sont dans le besoin et souffrent d'un handicap visuel.

Au nom de tous les bénévoles, les salariés et les maîtres de chiens guides, je tiens à vous renouveler mes plus vifs remerciements pour votre confiance et votre soutien.

Paul Charles,
Président de la FFAC



NOS Missions

Qui sommes nous ?

Fondée en 1972, la Fédération Française des Associations Chiens guides d'aveugles (FFAC) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1981.

Mouvement uni dans une Fédération, la FFAC regroupe :



L'exigence qualitative au coeur de notre mission



des chiens remis et en activité sont issus des associations membres de la FFAC. Toutes sont labellisées par l'État et reconnues par la Fédération Internationale des Chiens Guides d'Aveugles.

Les missions de la Fédération :

- **promouvoir le chien guide** auprès des utilisateurs potentiels et du grand public,
- **contribuer au fonctionnement et au développement des écoles de chiens guides**, dans le respect d'une déontologie commune, et en veillant à maintenir le plus haut degré d'exigence possible dans l'éducation du chien guide,
- **assurer la formation professionnelle des éducateurs de chiens guides** (titre RNCP de niveau 5) et des intervenants,
- **assurer la sélection et l'élevage des chiots**,
- **militer pour la reconnaissance de ce moyen de locomotion autonome** par les pouvoirs publics.



Le modèle socio-économique

Le mode de financement de la Fédération Française des Associations de Chiens guides repose exclusivement sur la générosité du public dont 70% provient des legs et 30% des dons.



Un immense merci pour votre soutien. Sans l'aide de nos donateurs, bienfaiteurs et bénévoles, aucune de nos actions ne serait possible !



CHIFFRES clés



Soutien aux associations

La mise en œuvre de plans d'aides pluriannuels permet aux associations fédérées, tant pour leur fonctionnement que l'investissement, de conduire leurs projets de développement. En 2021, ce montant s'élève à 3,4 M€ et concerne : le centre d'élevage du CESECAH, l'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles (ANM Chiens guides), les Écoles de Chiens Guides de Paris, d'Ile de France, de Lyon et du Centre Est, du Grand Sud-Ouest, d'Aliénor- Mérignac et la Fondation Frédéric Gaillanne.

Réseau français des élevages

462 chiots nés en 2021 au sein du REF qui réunit le Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens Guides pour Aveugles et autres Handicapés (CESECAH), le centre Jacques Bouniol à Buc, la Maison du chiot à Angers.

L'accessibilité des maîtres de chiens guides :

En 2021, l'Association Nationale des Maîtres de chiens guides a recensé et traité

41 cas de refus d'accès pour les maîtres et leurs chiens guides.



Commerces : **7 refus**



Taxis et VSL : **7 refus**



Restauration : **5 refus**



Santé : **5 refus**



Hébergements : **5 refus**



Transports en commun : **5 refus**



Divers : **4 refus**



Lieux de pratique sportive : **3 refus**



Pour : **31 femmes**



Pour : **10 hommes**


Formations

26 stagiaires en formation initiale : **11** personnes suivent le cursus éducateurs et **15** le cursus moniteurs.

7 sessions de formation continue avec différentes thématiques : la formation des Ambassadeurs maîtres de chiens guides d'aveugles, des formations techniques, sociales, gestion, communication ...

220 

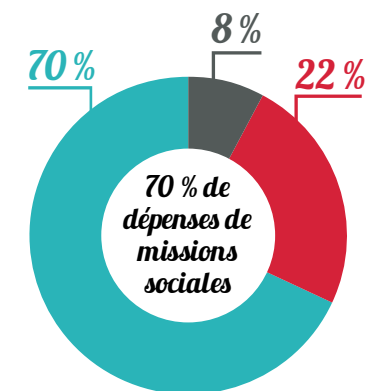
Chiens guides remis gratuitement chaque année à des personnes en situation de déficience visuelle (en moyenne).

6 000 équipes  ont été formées par les Écoles du réseau fédéré depuis 1952.

Origines des ressources et répartition des emplois en 2021

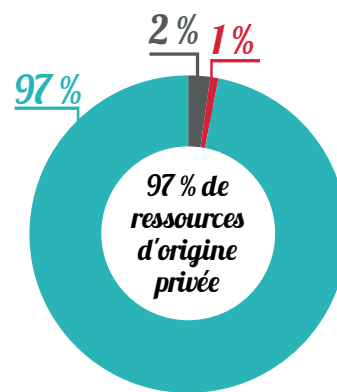
Des fonds utilisés pour remettre des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes.

Répartition des emplois



- 70 % sont des dépenses de missions sociales
- 22 % sont des frais de recherche de fonds
- 8 % sont des frais de fonctionnement

Origine de nos ressources



- 97 % de nos ressources sont issues de la Générosité du Public
- 1 % sont issues du mécénat
- 2 % sont issues des ressources institutionnelles

Emploi des fonds reçus

Pour agir, la FFAC doit préserver son autonomie financière. Grâce à nos donateurs (individus et entreprises), les dons représentent 97 % de nos ressources.

70 % des emplois sont destinés à soutenir nos associations fédérées dans leurs activités et à poursuivre notre mission fédérale d'intérêt général ; 20% sont dédiés aux actions de formation, aux campagnes de communication et de prévention, à la promotion du réseau chien guide en mutualisant les bonnes pratiques dans tous les domaines.

Les frais de recherche de fonds représentent 22% des emplois. La FFAC continue d'investir pour consolider les actions de collecte historiques tout en développant et diversifiant ses canaux.

La campagne nationale des libéralités est partagée avec les associations membres.

Les frais de fonctionnement reflètent les coûts de l'administration et le fonctionnement général de la FFAC. Ils représentent 8% des emplois avec une légère diminution de 1% par rapport à 2021.

Ressources :

Les ressources de l'exercice s'élèvent à 13 M€ reposant exclusivement sur la générosité du public. La FFAC respecte scrupuleusement l'affectation des dons demandée par les donateurs.



25 000 euros pour éduquer un chien



L'équilibre financier de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles

ACTIF (Net)	"Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)"	"Exercice 2020 (selon CRC 1999-01)"	PASSIF	"Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)"	"Exercice 2020 (selon CRC 1999-01)"
1 - ACTIF IMMOBILISÉ	5 237 423	7 105 589	1 - FONDS PROPRES	25 124 541	20 239 283
• Immobilisations incorporelles et corporelles	4 563 852	6 435 489	dont		
dont biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 042 692	5 853 025	• Fonds propres avec ou sans droit de reprise		
			• Réserves	12 811 584	8 838 645
			• Report à nouveau	7 427 699	7 427 699
			• Excédent ou déficit	4 885 258	3 972 938
2 - ACTIF CIRCULANT	28 082 021	24 079 337	2 - FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS	5 331 615	7 025 659
dont					
• Valeurs mobilières de placement	-	-	3 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	141 913	106 710
• Disponibilités	25 538 651	21 405 858	4 - DETTES	2 721 376	3 813 274
3 - AUTRES	-	-	5 - AUTRES		
TOTAL GÉNÉRAL	33 319 445	31 184 927	TOTAL GÉNÉRAL	33 319 445	31 184 927

Ce bilan reflète la situation patrimoniale de la FFAC en fin d'exercice 2021. Il traduit ce que la Fédération possède à l'actif ainsi que le niveau de ses ressources et de ses dettes.

Compte d'Emploi des Ressources (CER)

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOUT 1991)					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France	6 268 232	5 582 549	1.1. Cotisations sans contrepartie	1 190	1 190
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	1.2. Dons, legs et mécénats		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 976 296	1 884 133	- Dons manuels	3 736 597	3 532 412
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	698 204	748 618	- Legs, donations et assurances-vie	8 595 676	8 511 962
			- Mécénats	-	-
			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	1 208 765	109 466
TOTAL DES EMPLOIS	8 942 732	8 215 300	TOTAL DES RESSOURCES	13 542 228	12 155 031
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	38 958	70 380	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 545	6 114
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	4 562 083	3 875 465	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	13 543 773	12 161 145	TOTAL	13 543 773	12 161 145
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
En début d'exercice				19 559 693	16 258 722
En fin d'exercice				24 179 609	19 559 693

Les comptes de la FFAC reflètent les priorités d'actions choisies par son Conseil d'Administration. Les moyens mis en œuvre sont affectés à l'accompagnement de nos projets. Les apports liés à la générosité du public sont répartis entre la promotion de la cause des chiens guides, le soutien des Écoles, des centres d'élevages et de l'association des maîtres de chiens guides. Les frais de recherches de fonds et de fonctionnement sont limités et maîtrisés.

La FFAC durant cette année 2021 a continué à animer le réseau et défendre les intérêts des chiens guides. Elle a dû aménager toutefois son fonctionnement et reporter certaines actions ce qui explique que certaines charges n'aient pas été engagées.

La Fédération a réussi également à maintenir un dispositif de formation et des actions permettant de soutenir activement les associations de chiens guides.

La Fédération aura versé, lors de ces 6 dernières années, 31 M€, pour répondre aux besoins d'investissement et de fonctionnement des associations fédérées.



Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	13 542 228	13 542 228	12 155 031	12 155 031
dont dons, legs et mécénat				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	80 591		96 905	
dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises				
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	258 325		568	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 545	1 545	6 114	6 114
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	13 882 689	13 543 773	12 258 618	12 161 145
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES	6 268 232	6 268 232	5 582 549	5 582 549
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 976 296	1 976 296	1 884 133	1 884 133
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	698 204	698 204	748 618	748 618
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	38 958	38 958	70 380	70 380
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	15 741			
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL	8 997 431	8 981 690	8 285 680	8 285 680
EXCEDENT OU DÉFICIT	4 885 258	4 562 083	3 972 938	3 875 465

Politique de réserves

Les fonds propres et réserves représentent près de 30 mois d'activité de l'association, durée raisonnable et nécessaire pour faire face aux aléas conjoncturels de collecte pour une association dépendant exclusivement de la générosité du public.

Faisant appel à la générosité du public, la Fédération Française des Associations de Chiens guides peut être contrôlée à tout moment par la Cour des comptes ou l'Inspection générale des Affaires sociales (IGAS). Nos comptes sont certifiés par les Commissaires aux Comptes du cabinet Ernst and Young (EY).

Nos rapports annuels et nos comptes sont adressés à toute personne en faisant la demande et disponibles sur notre site internet www.chiensguides.fr.



**Les chiens
guides
d'aveugles**

Fédération Française des Associations
de Chiens guides d'aveugles **FFAC**

♥♥ **Merci de votre confiance et de votre générosité
dont les personnes déficientes visuelles
et leurs chiens guides ont tant besoin** ♥♥

71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS

Tél : 01 44 64 89 89

www.chiensguides.fr

federation@chiensguides.fr



Association sans but lucratif - Loi 1901

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 26.08.81